



Frais de participation aux compétitions SOSWI

Les frais se composent des frais de participation et des frais propres à la discipline sportive. Ils sont valables pour les athlètes, les Unified Partner, les coaches et les accompagnant-es lors des compétitions de SOSWI.

Frais de participation par jour (y compris un repas de midi chaud et une boisson) CHF 15.–

Frais de participation par demi-journée (sans ravitaillement) CHF 10.–

Les ressources à engager pour l'organisation des compétitions varient d'une discipline sportive à l'autre, c'est pourquoi SOSWI a défini 4 catégories. Les frais de participation sont complétés par les frais propres à la discipline sportive par catégorie et par jour.

a) Ski, snowboard, curling, golf, équitation, voile CHF 20.–

b) Athlétisme, ski de fond, cyclisme, raquette à neige CHF 15.–

c) Tennis, tennis de table, natation, boccia, pétanque, judo, bowling CHF 10.–

d) Unihockey, basketball, football CHF 5.–

Compétitions de deux ou plusieurs jours

Lors de compétitions qui durent deux ou plusieurs jours ou lors des Regional Games, des frais supplémentaires peuvent être exigés pour l'hébergement, le repas du soir, le petit-déjeuner ou les événements parallèles. Ces frais sont définis et perçus de manière individuelle par l'organisatrice ou l'organisateur, en fonction de l'offre.

Coaches, accompagnant-es et Unified Partner

Les coaches et les accompagnant-es ne paient pas de frais de participation à condition de posséder un certificat de cours de base **valide** et si elles ou ils sont dans un ratio 1 coach pour 4 athlètes. Cela signifie que le coach ne paie pas de frais de participation s'il a sous sa responsabilité de 1 à 4 athlètes. De 5 à 8 athlètes, ce sont 2 coaches qui ne paient pas et pour 9 à 12 athlètes ce sont 3 coaches qui ne paient pas.

Les Unified Partner possédant un certificat de cours de base valide ne paient pas de frais de participation.

Le contrôle revient à l'organisatrice ou à l'organisateur de l'événement lors du check-in des groupes sportifs.

Le certificat de cours de base doit impérativement être présenté lors de l'événement, resp. lors du check-in. Les coaches, accompagnant-es et/ou partenaires qui ne possèdent pas de certificat de cours de base valide ou qui l'ont oublié doivent payer les frais de participation.

Un changement/une désinscription peut être effectué-e au plus tard jusqu'au délai d'inscription. L'inscription est contraignante et implique le paiement des frais de participation pour le nombre de personnes inscrites.